



## victime, sans avocat, que faire est ce normal

Par **orlane3101**, le **20/01/2017** à **15:51**

Bonjour,

Après avoir été agressé, frappé, menacé avec une arme, et volé, (voiture).

Les agresseurs mineurs ont été retrouvés ainsi que ma voiture endommagée..

Aujourd'hui, après avoir reçu mon avis à victime, je contacte mon assurance pour avoir la protection juridique, et celle-ci me dit que l'avocat ne déplacera pas pour m'accompagner à la première convocation au TGI.

Les associations d'aides aux victimes, elles me disent que c'est quand même louche que je n'ai pas droit à un avocat par la GMF, pour ne pas la citer..

D'autre part, je ne peux me permettre de prendre un avocat par mes propres moyens...La convocation est dans 4 jours...Que faire, je vais être seule et me retrouver face aux auteurs qui eux ont tous un avocat...

C'est le monde à l'envers? victime et seule sans aide?

CDLT